

Formation Gérer la comptabilité fournisseur d'une TPE-PME

Comptabilité / Gestion / Finance

Référence de la formation : **B007**

Villes : **Strasbourg, Colmar, Mulhouse**

Optimisez votre gestion de la comptabilité fournisseur en définissant les relations avec les fournisseurs et en maîtrisant les obligations juridiques des factures.

Procédez au contrôle des factures pour garantir leur conformité et comptabilisez efficacement les achats, en tenant compte des réductions et de la TVA.

Régularisez les comptes fournisseurs et traitez les anomalies pour assurer une gestion administrative fluide.

Cette formation vous permettra de gérer efficacement la comptabilité fournisseur de votre TPE-PME, d'assurer la conformité de vos processus et d'améliorer vos relations avec les fournisseurs.



En présentiel



Accessible

Durée : **2 jours (14 heures)**

Tarif Inter : **980 € net**

[Tarif intra sur demande](#)

Mise à jour le 21 janvier 2025

Nouveauté 2025

Êtes-vous prêt à optimiser la gestion de votre comptabilité fournisseur pour assurer la fluidité de vos opérations et la conformité de vos processus ?

Cette formation vous permettra de maîtriser la comptabilité fournisseur, de comprendre les obligations légales liées aux

factures, et d'améliorer vos relations avec les fournisseurs pour garantir une gestion efficace et sereine.

Objectifs de la formation

- Définir la relation fournisseurs pour mieux traiter l'informations comptable
- Procéder au contrôle des factures fournisseurs
- Comptabiliser les factures et les réductions dans le cas d'une comptabilité fournisseurs
- Procéder au règlement du fournisseur et contrôles des règlements
- Gestion administrative des relations fournisseurs

A qui s'adresse la formation ?

Public

- Comptables
- Responsables administratifs
- Gestionnaires de PME
- Toute personne en charge de la comptabilité fournisseur au sein d'une TPE/PME...

Pré-requis

- Connaissances de base en comptabilité
- Utilisation courante d'un ordinateur et d'outils bureautique

Les points forts de la formation ?

- Cette formation est un outil essentiel pour toute personne souhaitant améliorer la gestion de la comptabilité fournisseur dans une TPE-PME

Programme de la formation

1. Définir la relation fournisseurs pour mieux traiter l'informations comptable

- Prendre connaissance des obligations issus de vente
- Se familiariser avec les règles juridiques de la facture d'un fournisseur
- Connaître et comprendre les mentions obligatoires sur la facture
- Se représenter les clauses relatives au paiement et à l'intérêt de retard
- Appréhender les modalités de facturations : s'informer sur les obligations de facturation

2. Procéder au contrôle des factures fournisseurs

- Comprendre l'importance de la concordance entre les différents documents commerciaux et la facture
- La facture d'achat les éléments à contrôler

3. Comptabiliser les factures et les réductions dans le cas d'une comptabilité fournisseurs

- Préparer l'enregistrement d'une facture d'achat, compte à utiliser selon la nature de l'achat
- Prise en compte des réductions
- Traitement de la TVA sur achats de biens ou de service
- Traitement de la TVA sur immobilisation
- Traiter les frais accessoires et les acomptes
- Traiter les factures d'achat intracommunautaire et d'importation
- Traiter les factures d'immobilisation, (distinction entre charge et immobilisation)

4. Procéder au règlement du fournisseur et contrôles des règlements

- Rapprochement des comptes fournisseurs
- Régularisation des différences de comptes

5. Gestion administrative des relations fournisseurs

- Traiter les anomalies, demande de régularisation.
- Gestion des retards de règlement

Modalités de la formation

Modalités pédagogiques

Chaque module comprendra des présentations interactives, des exercices pratiques, des mises en situation, des discussions en groupe et des démonstrations d'outils. Les participants auront l'opportunité d'appliquer directement les concepts abordés et d'échanger des idées avec les autres participants.

Organisation

Un parcours de formation court pour vous permettre de vous former tout en maintenant votre activité professionnelle.

- En présentiel sur les sites de Colmar, Mulhouse ou Strasbourg.
- En distanciel sur demande.

Évaluation des connaissances

Une évaluation finale « à chaud » est réalisée systématiquement en fin de formation :

- Par le formateur ou le responsable pédagogique afin de mesurer les connaissances acquises par l'apprenant en regard des objectifs pédagogiques.
- Pour valider l'adéquation entre les attentes et le contenu de la formation ainsi que les moyens qui ont été mis en œuvre pour atteindre les objectifs, un questionnaire d'évaluation est

Validation de la formation

Au terme de la formation, une **attestation de compétences** personnalisée décrivant les compétences acquises sont délivrés par CCI CAMPUS ALSACE.



transmis en fin de parcours pour toutes les formations.

Chiffres clés

92 %

de recommandation en 2023

90.5 %

de satisfaction en 2023

6606

nombre de stagiaires en 2023